

CTL du jeudi 3 avril 2014

Quand la démarche stratégique est en marche ...

Toulouse, le 8 avril 2014

C'était le premier CTL sous l'ère Chantereau. (le précédent CTL étant une simple re-convocation). M. Chantereau, nouveau DRFIP de la Haute-Garonne, est resté dans la ligne directionnelle nationale face à nos interpellations : **pas plus, pas moins que ce que demande la DG dans le cadre de la démarche stratégique**. Il a souvent rappelé le caractère contraint tant en emplois qu'en moyens budgétaires pour répondre aux attentes des personnels.

Suite à la déclaration liminaire de chacune des organisations syndicales, le DRFIP a répondu à chaque OS (retrouvez la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques sur notre site internet, à cette adresse : <http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoospage.pl?1129>).

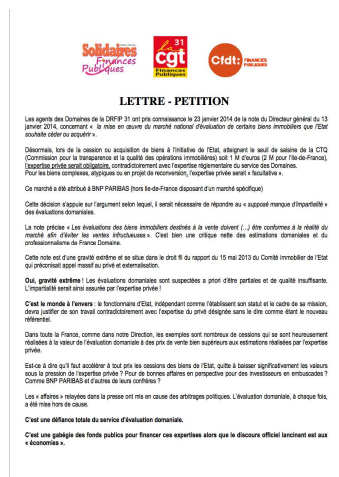
Sur la grève du 20 mars, la Direction n'a pas intimé l'ordre d'ouvrir coûte que coûte, mais dixit le DRFIP : « on ouvre chaque fois que c'est possible » ...

FORMATION A L'ENCADREMENT

Depuis plusieurs années, la CGT intervient sur l'évolution de la fonction d'encadrant eu égard aux suppressions d'emplois et à la dégradation des conditions de vie au travail. La position d'encadrant est de plus en plus prégnante. Nous apprenons favorablement que la Direction s'empare de la sensibilisation à « l'humain au travail » et à des formations spécifiques. M Chantereau a indiqué que la Haute-Garonne est candidate pour déployer des séminaires pour les encadrants volontaires seulement ... cela sera loin de répondre à cette problématique importante.



NOUVELLES INTERPELLATIONS SUR L'EMPLOI ET LES REVENDICATIONS DES SERVICES



La CGT est intervenue sur la problématique des Domaines à maintes reprises, la CGT ne lâche rien. Une lettre pétition (**CGT, CFDT, Solidaires**) des personnels des Domaines a été remise pour, entre autre, demander **les moyens nécessaires en emploi, moyens matériels, formation et documentation pour continuer à mener et développer la mission d'évaluation en totale indépendance au sein de la DGFI, au service de l'Etat, des collectivités, des organismes publics et de l'intérêt général**

La CGT est revenue systématiquement sur la question de l'emploi au cœur de toutes les revendications des services.

A la veille des mouvements de mutations des personnels de catégorie A, B et C pour le 1^{er} septembre 2014, une lettre, des sections départementales des Finances Publiques **CGT, CFDT et Solidaires**, adressée au Directeur Général, a été remise en séance. La CGT l'a également renvoyée aux différents Parlementaires de Haute-Garonne pour les interpeller à nouveau sur ce sujet.

La CGT Finances Publiques invite l'ensemble des personnels à signer massivement la pétition unitaire pour l'emploi.



Sections de Haute-Garonne

PETITION POUR DES EMPLOIS

A LA DRFIP de Haute-Garonne

A L'ATTENTION DU DIRECTEUR GENERAL

40 emplois vacants de catégories A, B et C au 1^{er} janvier 2014 en Haute-Garonne

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr

NOUVELLE GOUVERNANCE LOCALE AUDIT MAITRISE DES RISQUES

Les missions Audit et Maîtrise des risques sont réunies par un même pilotage dans le respect de leurs métiers. M. Gautier qui prend en charge la tête de cette « nouvelle gouvernance » a annoncé qu'il veillerait à ne pas alourdir les charges des chefs de service et que cette réforme ne créerait pas de travail en plus pour les collègues.

M. Chanterau n'a pas répondu favorablement à la demande des organisations syndicales de transmettre l'intégralité de l'audit. Seules les conclusions seront communiquées en cas de besoin.



DEPLOIEMENT DE L'APPLICATION GEST PART

Suite à la note DG du 24/01/14, l'application Gestion des Particuliers sera déployée dans les services courant avril. Cette application permettra de traiter les listes internet n°1 et n°3 d'Iliad. La liste n°1 indique les dossiers des contribuables ISF et DFE à déménager. La liste n°3 est une liste de déclarations qui nécessitent des travaux dans Iliad.

L'apport de l'application semble indéniable mais la CGT a insisté sur la mise en place matérielle qui, comme d'habitude, est faite a minima. En effet, les départements expérimentateurs préconisent l'installation de deux écrans de même taille pour un meilleur confort de travail. Or, les écrans installés dans les services sont des écrans issus du recyclage donc pas forcément de même format.

La CGT a insisté sur les conditions de travail des agents qu'engendre cette nouvelle façon de travailler et sur le fait que la démarche stratégique vend la dématérialisation à tout crin sans le déploiement des moyens en adéquation.

ACCUEIL DANS LES SIP ET TRESORERIES EN 2013



Les chiffres présentent une certaine stabilité au niveau de l'accueil physique des particuliers dans les SIP alors que ceux des BALF augmentent significativement. **La CGT a souligné que sans moyens supplémentaires, l'objectif de réponse dans les délais imposés par la Charte Marianne sera difficile à maintenir.**

En parallèle, la fréquentation s'est accrue dans les trésoreries de proximité. Mais, l'aide assurée par les permanences SIP dans les mairies et les trésoreries sera réduite. Le DRFIP a annoncé à ce sujet qu'il fallait : « diminuer la voilure ».

La CGT est, également, revenue sur le plan sécurité et les problèmes de confidentialité dans les trésoreries de proximité. Problèmes qui sont d'autant plus aigus durant la campagne et pour lesquels l'enveloppe budgétaire est toujours attendue.

« PRIME ACCUEIL »

Lors du dernier Groupe de Travail sur les régimes indemnitaires, la DG a confirmé l'attribution d'une prime pour les personnels exerçant l'accueil physique des particuliers et des professionnels dans les SIP, SIE, trésoreries mixtes et trésoreries spécialisées (secteur public local, hospitalières, HLM et amendes). Elle serait versée sous forme d'ACF sujétion particulière. Elle correspondrait à l'accueil de l'année 2013.

Le montant annoncé est pour l'instant aux environs de 200 à 300 € annuel, soit 25 € par mois. C'est dérisoire !

La Direction locale attend la note d'application pour recenser, d'une part, les personnels éligibles et, d'autre part, verser cette prime au mois de juin 2014. Des premières interrogations se font jour : quid des personnels partis à la retraite en 2013 ? Quid des personnels mutés dans un autre département ? Quid du recensement exhaustif dans les services en avril 2014, sur l'accueil sur toute l'année 2013 ?

Même si cette prime est loin de régler l'ensemble de la problématique du simple accueil physique, **la CGT a insisté sur la nécessité de verser largement cette prime.**

La Direction locale a insisté sur le caractère forfaitaire et budgétairement contraint pour cette année ...

Retrouver le compte-rendu complet sur l'indemnitaire sur le site national à l'adresse suivante :
http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr_de_la_rta_indemnitaire_du_27_mars_2014_-_4-04-14.pdf

CHARTRE FORMATION PROFESSIONNELLE

La Direction met l'accent sur les deux mesures principales pour accompagner les personnels dans leur formation : le tutorat et le plan individuel de formation (PIF). La Direction va mettre en place un groupe de travail autour de cette charte. Les conclusions devraient être données pour mai.

La Direction n'a pas convaincu les organisations syndicales sur la pertinence d'une charte locale de la formation professionnelle. Néanmoins, **la CGT est revenue sur la nécessité de permettre aux personnels de se libérer des services pour participer aux actions de formation, sans la pression persistante dans les services.**

Allons-nous mettre sur la table les questions de compensation des absences des formateurs, des personnels formés, des lauréats de concours, ... la CGT l'a fait, mais les réponses de la Direction sont toujours les mêmes : « nous sommes dans un espace contraint, il faut faire avec. ».

La CGT a mis l'accent sur la question plus primordiale que jamais de la formation dans le cadre du nouvel espace unifié où il n'y aura plus de filière pour les personnels. Il ne faudrait pas, qu'une fois de plus, la Direction parte sur de nouvelles réformes de règles de gestion sans mettre les moyens adéquats.

La CGT a réaffirmé l'urgence d'ouvrir des négociations sur la compensation du temps de trajet pour les formations professionnelles. Le DRFIP dit qu'il va étudier la question étant quelqu'un d'assez légaliste. La CGT restera ferme sur cette revendication légitime des personnels.

TRANSFERT DE LA CAISSE DE LA DIRECTION (PLACE OCCITANE) VERS LA RFTM

La CGT a continué de porter les revendications des personnels. Les personnels de la RFTM ont toujours demandé des caisses distinctes. La direction est restée sur sa position d'une caisse unique tenue par la RFTM.

L'accueil primaire ne faisant pas partie des missions de la RFTM, la CGT a exigé la rédaction d'un protocole sur le sujet. M. Lorand s'y est engagé.

La CGT a interpellé, de nouveau, sur l'installation proprement dite des personnels de la RFTM : inquiétude sur le déménagement en soi, nécessité de faire un nettoyage complet (fenêtres comprises). La direction a confirmé le nettoyage des sols et des bureaux ce week-end mais les fenêtres... Elle a également indiqué que l'ensemble des travaux ne serait pas complètement achevé pour l'installation le lundi 7 avril et le reste des travaux continuera en dehors des heures de bureau (sic !).

Malgré de multiples interventions tant en CTL qu'en CHS-CT, la direction confirme son approche ubuesque de la sécurité : un écran vidéo pour suivre les dégagements de fonds installé dos aux agents !

Le chariot élévateur n'a toujours pas été commandé pour les dégagements de

fonds par le trapon !

Les archives du 2^{ème} sous-sol commencent à être densifiées sans que la direction n'ait pris l'attache d'un organisme certifié pour la sécurité de ces lieux. La direction doit transmettre aux OS le dernier rapport du bureau Veritas sur ses préconisations de mise en sécurité du 2^{ème} sous-sol.

Enfin, le dimensionnement des services communs a été mis en avant. **La CGT sera attentive aux missions et aux moyens conférés aux personnels techniques compte tenu de la densification humaine du site.** Un focus particulier a été fait sur la nécessité de revoir le nettoyage avec le prestataire.

La CGT est fatiguée de palier au manquement de la direction sur les sujets de sécurité et de suivi des projets immobiliers.

Vote des organisations syndicales

CGT et Solidaires : Contre. FO s'est abstenue.

TRANSFERT D'EMPLOI

Pour rappel, un emploi de catégorie C a été transféré du service de la comptabilité vers la RFTM pour la tenue de la caisse. Un deuxième emploi de catégorie B a été créé pour répondre à la surcharge de travail qu'occasionnera la tenue de cette nouvelle comptabilité.

En cas de transfert d'emplois, les personnels concernés sont prioritaires pour suivre leurs missions. **La CGT a mis en avant une contradiction entre les nouvelles règles de gestion (RAN, missions, structures) et les doctrines d'emplois.** Le service de comptabilité étant un service de direction, les personnels de catégorie C sont fléchés RAN, Toulouse, gestion des comptes publics et les personnels de catégorie B sont fléchés RAN, Toulouse, service de direction. De ce fait, les personnels de catégorie B exerçant des remplacements sur la caisse de la place occitane ne pourront pas faire jouer leur droit à priorité. **La direction a anticipé le problème en transférant l'emploi correspondant à la seule personne volontaire de catégorie C.**



HORAIRES DE LA PLACE OCCITANE

La direction proposait une harmonisation des horaires de la Place occitane calée sur les horaires de la RFTM. Une consultation des personnels a été effectuée. Il en est ressorti une approbation majoritaire de cet alignement. **Seul le service des produits divers a exprimé de façon unanime son désaccord sur ces horaires notamment sur la pause méridienne. La CGT a exprimé à la direction le malaise de ce service face aux différents changements structurels et conjoncturels qu'ils ont subi ces derniers mois.** M. Lorand a confirmé les difficultés actuelles de ce service et a indiqué qu'il y resterait attentif.

Vote des organisations syndicales

CGT, FO Solidaires : abstention

HORAIRES DE LA TRESORERIE D'ASPET

Les agents et le chef de poste de la trésorerie d'Aspet ont demandé au CTL de valider leurs propositions de modification des horaires d'ouverture au public. L'ouverture à 8h00 générerait de fortes contraintes d'organisation interne du service. Désormais, le public sera accueilli à partir de 9h00.

Au-delà de la légitimité de la demande des personnels, reconnue par l'ensemble des membres du CTL, la difficulté d'assurer la mission d'accueil apparaît clairement dans cette demande. La CGT a tenu à dénoncer les conséquences liées à la contrainte du guichet fiscal unique et au manque de personnel en termes de dégradation des conditions de travail des agents et des conditions d'accueil des contribuables.

Pour la CGT, la réduction des horaires d'ouverture au public ne peut pas être la seule variable d'ajustement possible mais doit s'accompagner d'une réflexion globale et profonde sur LA mission d'accueil.

Pour la CGT, les exigences affichées par la DGFIP, dans ce domaine, doivent s'accompagner des moyens nécessaires à leur réalisation.

Vote des organisations syndicales :

CGT : refus de vote (comme pour toutes les autres propositions de changement d'horaires des trésoreries selon la note 43/2013). Solidaires : abstention. FO : contre.

QUESTIONS DIVERSES

Pôle Enregistrement – SPF

La CGT a interpellé la direction sur l'extension de la formalité fusionnée aux actes de donations portant sur des immeubles (article 17 de la loi de finance rectificative de 2013).

Cette mission, actuellement assurée par les pôles enregistrement serait prise en charge par les services de publicité foncière (SPF) à partir du 01/07/14.

A ce jour, aucune information n'a été communiquée aux services concernés quant au volume des charges et aux moyens nécessaires transférés aux SPF. La question se pose aussi concernant le calendrier du plan de formation professionnelle.

La CGT a dénoncé l'attentisme de la direction locale sur ce sujet qui, à trois mois du transfert, a affirmé qu'elle ne disposait d'aucune information précise sur ces points. A ce stade, ce manque d'anticipation risque fort de se traduire par une dégradation des conditions de travail des agents des SPF confrontés à une augmentation de leurs charges. Circonstance aggravante, la première version de l'application FIDJI nécessaire au traitement des actes serait disponible... au 01/07/14.

La DRFIP a toutefois annoncé qu'elle réunirait les personnels concernés dès que le dossier serait finalisé.

Ce sujet serait à l'ordre du jour du CTL du 16 mai prochain.

SAGERFIP



La CGT est attentive à la gestion budgétaire des emplois. Nous sommes donc intervenus logiquement sur cette question de recensement des emplois sur certaines missions, qui, selon nous, n'est pas anodin dans les emplois attribués par Direction. Nous avons demandé communication de l'enquête SAGERFIP par service. Comme nous le pressentions, cela a été une fin de non-recevoir.

RIA de la Cité Administrative

A l'occasion de la fermeture du restaurant inter administratif de la Cité Administrative, la Direction a confirmé le dispositif prévu antérieurement :

- Juin à août inclus : possibilité de restauration au CROUS ;
- A compter de septembre : restaurant inter administratif de la Place Occitane, avec crédit de 15 minutes (pause obligatoire de 45 minutes + 15)

Nettoyage de la Cité Administrative

Suite aux travaux de remplacement des briquettes de parement, la Direction a confirmé un nettoyage début mai, dans le cadre d'un dispositif exceptionnel hors marché.

Sur la question plus globale du nettoyage, un groupe de travail dans le cadre du CHS-CT se tiendra le 22 avril prochain à l'initiative de la CGT.

**Prochains Comités Techniques Locaux :
Jeudi 17 avril et Vendredi 16 mai**